

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 05 FEVRIER 2026**

Date de convocation : 29/01/2026

Date d'affichage : 29/01/2026

L'an deux mille vingt-six le cinq février à 18h00, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de LONGUEVILLE-SUR-SCIE, sur convocation de Monsieur Olivier BUREAUX, Président.

Membres présents ou représentés

Arnaud Adam (1), Jean-Marie Adam (1) (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (1) (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel (1), Marie-France Beaucamp (1), Jean-Yves Billore-Tennah (1), Victor Boucher (1) (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin (1), Christian Briens (1), Olivier Bureaux (1), David Cailly (1), Thérèse Calais (1), Pascal Capron (1) (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier (1), Christian Clet (1), Sabrina Cole (1) (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel (1), Jean-Luc Corniere (1), Chantal Cottureau (1), Christine Cressent (1), Blandine Das (1), Williams Delarue (1), Myriam Delaunay (1), Alain Depreaux (1), Sophie Dore (1), Fabrice Dubus (1), Jean-François Duclos (1) (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (1) (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (1) (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel (1), Isabelle Fontaine (1), Charline Francois (1), Patrice Gille (1), Philippe Gosse (1), Vincent Grizard (1), Albert Hatchuel (1), René Havard (1), Catherine Hemeryck (1), Franck Hericher (1), Monique Houssaye (1), Frédéric Jobit (1), Jacques Lagnel (1), Dominique Laplace (1), Sylvain Lasnon (1), Christine Leclerc (1), Olivier Leconte (1), Didier Ledrait (1) (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre (1), Nicolas Leforestier (1), Eric Lerond (1), Christophe Leroy (1) (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur (1), Claudine Malvault (1), Stéphane Masse (1), Joseph Maussion (1), Aline Morel (1), Ludovic Noyeau (1), Bernard Pade (1), Gilles Paumier (1), Marc Petit (1), Denis Quesnay (1), Mickaël Quibel (1) (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot (1), Alain Ratieville (1), Vincent Renoux (1) (Donne procuration à Chantal Cottureau), Hervé Rolland (1), Laurent Servais-Picord (1), Aurélie Six (1), Jean-François Sopalski (1), Christian Suronne (1) (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse (1), Laurette Troche (1), Pascal Vallee (1), Michel Vanderplaetsen (1), Robert Vegas (1), Agnès Vicentini (1) (Donne procuration à Joseph Maussion).

Membre(s) arrivé(s) au cours de l'assemblée

Séverine Lemoine (1) (à 18:25, Délibération 3), Claude Pit (1) (à 18:28, Délibération 5), Ludovic Tremblay (1) (à 18:34, Délibération 8).

Membre(s) parti(s) au cours de l'assemblée

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur David CHANDELIER est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

► **Adoption du procès-verbal de la séance du 17/12/2025.**

► **Informations du Président**

► **BUDGET, FINANCES, SDIS**

- Attribution de compensation provisoires 2026
- Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
- Garantie d'emprunt du lotissement de QUIBERVILLE
- Parts sociales Crédit agricole
- Renouvellement de la carte achat avec la caisse d'épargne

► **ANIMATION, RELATION DES COLLEGES**

- Complément de la délibération n°202212-20 – Ouverture d'une deuxième semaine pour les ALSH des petites vacances
- Tarifs ALSH 2026
- Tarifs séjour 2026

► **AMENAGEMENT DE L'ESPACE, PCAET, LOGEMENT, RESEAUX, MAISON DE SANTE, MARPA, NUMERIQUE, FOURRIERE ANIMALE**

- Lotissement de BACQUEVILLE-EN-CAUX – Vente des macro-lots pour le logement social

► **TOURISME**

- Ajout de tarif pour les animations de l'Office de Tourisme - Randonnée gourmande
- Taxe de séjour

► **EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI, SPANC**

- Campagnes de recherche des PFAS sur la STEP de Luneray (sur eaux brutes et eaux traitées)
- Election des délégués titulaires et suppléants pour représenter la CCTC au SMAEPA de Doudeville – Saint Laurent en Caux

► **SPORT, GESTION DES GYMNASES, PISCINE, TENNIS DE SAINTE-FOY**

- Mise en place d'une date butoir pour l'ancien système de caisse de la piscine de Val-de-Saône

► **Informations et questions diverses**

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17/12/2025 :

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du 17 décembre 2025.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Décisions du Président

- Décision n°23-2025 : Attribution d'un fonds de concours à la commune de GRUCHET-SAINT-SIMEON,
- Décision n°01-2026 : Attribution d'un fonds de concours à la commune de SAINT-CRESPIN

Nouveaux arrivants



Anaïs BOIREL

Agent d'accueil

(En remplacement de Pauline BOUIN)



Salomé CORDIER

Instructrice urbanisme



Jean-Charles BRUGOT

Chargé de mission développement
économique et aménagement du territoire
(En remplacement de Jason CAULLIER)



Nathalie CORNU

Ingénieur eau et assainissement

Changement d'organigramme

Depuis le 01 décembre 2025, Madame Pauline BOUIN, qui occupait le poste d'agent d'accueil a rejoint le service urbanisme et est en cours de formation sur le poste d'instructrice.

Date du vote : 05/02/2026 - 18h19

Mode de scrutin : Public

Votants : 76

Voix totales : 76

Non votés : 0

Voix exprimées : 75

Taux d'abstention : 1,3%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	74 Voix	98,67%
2 - Contre	1 Voix	1,33%
3 - Abstention	1 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	76
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottereau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

Annexe 01 – Tableau des attributions provisoires 2026

Vu,

- Le Code des collectivités territoriales ;
- L'article 1609 nonies du CGI et notamment l'article 1° du V,

Considérant,

- Que l'organe délibérant est tenu de procéder à une communication officielle des montants provisoires des attributions de compensation avant le 15 février ;
- L'avis de la Commission finances réunie le 19/01/2026,

Nous devons procéder au vote des attributions de compensation provisoires pour l'année 2026 pour un montant de 599 849,79€.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (1 contre – 1 abstention) :

- **VALIDE** les attributions de compensation provisoires 2026 d'un montant global de 599 849,79€.

Date du vote : 05/02/2026 - 18h23

Mode de scrutin : Public

Votants : 76

Voix totales : 76

Voix exprimées : 75

Non votés : 0

Taux d'abstention : 1,3%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	75 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	1 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	76
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottureau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottureau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

Il est rappelé que selon les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales :
Article L1612-1 Modifié par LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (V)

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Considérant,

- L’avis de la Commission finances réunie le 19/01/2026,

Ci-dessous le tableau récapitulant les possibilités d’ouvertures de crédits du budget général :

CREDITS BUDGETAIRES - DELIBERATION DU QUART			
NIVEAU DE CONTROLE	CREDITS BUDGETAIRES N-1 (Y COMPRIS RAR)	RAR ANNEES N-2 ET ANTERIEURES	1/4 DES CREDITS N-1 HORS RAR
Opération 100	80 000,00 €		20 000,00 €
Opération 109	16 360,00 €	- €	4 090,00 €
Opération 130	729 342,00 €	104 264,00 €	156 269,50 €
Opération 140	25 000,00 €	- €	6 250,00 €
Opération 157	329 513,00 €	268 801,00 €	15 178,00 €
Opération 159	190 140,00 €	148 140,00 €	10 500,00 €
Opération 161	367 505,00 €	362 273,00 €	1 308,00 €
Opération 164	17 777,00 €	6 977,00 €	2 700,00 €
Opération 165	290 022,00 €	19 080,00 €	67 735,50 €
Opération 166	23 000,00 €	- €	5 750,00 €
Opération 167	513 909,00 €	413 909,00 €	25 000,00 €
Opération 169	9 288,00 €	- €	2 322,00 €
20	19 380,00 €	- €	4 845,00 €
204	116 970,00 €	76 970,00 €	10 000,00 €
21	218 278,00 €	39 488,00 €	44 697,50 €
27	1 833 000,00 €	- €	458 250,00 €
45811130	84 610,00 €	84 610,00 €	- €
TOTAL	4 864 094,00 €	1 524 512,00 €	834 895,50 €

Ci-dessous tableau de proposition d’ouvertures de crédits du budget général :

N°	BUDGET	DESCRIPTION	ARTICLE COMPTABLE	MONTANT
35000	Général	Achat 1 arche pour la rando nocturne	2188	3 300,00€
35000	Général	Matériel informatique	21838	5 000,00€
35000	Général	Installation générales agencements et aménagements du siège communautaire	2181	12 000,00€
35000	Général	Installation générales agencements et aménagements gymnase Gruchet – mise en sécurité	2181	12 000,00€
3500	Général	Matériel de bureau et mobilier	21841	3 000,00€
TOTAL CHAPITRE 21				35 300,00€

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l’unanimité (1 abstention) :

- **VALIDE** les propositions ci-dessous :

Tableau récapitulant les possibilités d’ouvertures de crédits du budget eau potable :

CREDITS BUDGETAIRES - DELIBERATION DU QUART			
NIVEAU DE CONTROLE	CREDITS BUDGETAIRES N-1 (Y COMPRIS RAR)	RAR ANNEES N-2 ET ANTERIEURES	1/4 DES CREDITS N-1 HORS RAR
Opération 010024	1 200 043,00 €	54 995,00 €	286 262,00 €
Opération 010025	405 027,00 €	- €	101 256,75 €
Opération 010030	159 388,00 €	82 351,00 €	19 259,25 €
Opération 010032	100 445,00 €	- €	25 111,25 €
Opération 020021	94 967,00 €	24 156,00 €	17 702,75 €
Opération 04032	484 794,00 €	39 888,00 €	111 226,50 €
Opération 04033	1 407 931,00 €	703 248,00 €	176 170,75 €
Opération 06161	326 494,00 €	163 247,00 €	40 811,75 €
Opération 1001	242 738,00 €	117 000,00 €	31 434,50 €
Opération 10024	720,00 €	- €	180,00 €
Opération 120032	718 658,00 €	355 315,00 €	90 835,75 €
Opération 120033	48 334,00 €	- €	12 083,50 €
Opération 120034	17 790,00 €	- €	4 447,50 €
13	16 459,00 €	- €	4 114,75 €
Opération 13332	38 130,00 €	28 130,00 €	2 500,00 €
20	106 648,00 €	- €	26 662,00 €
Opération 20021	1 200,00 €	- €	300,00 €
21	69 587,00 €	- €	17 396,75 €
TOTAL	5 439 353,00 €	1 568 330,00 €	967 755,75 €

Tableau de proposition d'ouvertures de crédits du budget eau potable :

N°	BUDGET	DESCRIPTION	ARTICLE COMPTABLE	MONTANT
35014	Eau	Créer opération n°35015 pour solde de factures opération eau BELMESNIL (factures qui n'ont pu être soldées en fin d'année sur le budget concerné)	2031 2315	7 745,00€ 53 900,00€

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

18h25 – Arrivée de Madame Séverine LEMOINE.

202602-03- Garantie d'emprunt du lotissement de Quiberville **Unanimité**

Date du vote : **05/02/2026 - 18h25**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **77**

Voix totales : **77**

Non votés : **0**

Voix exprimées : **77**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	77 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	77
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottereau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

Annexe 02 – Contrat de prêt n°180770

Vu,

- La délibération N°202312-09 du 11 décembre 2023 autorisant la signature de la convention de partenariat avec 3FNORMANVIE relatif au projet de construction de 6 logements locatifs individuels à QUIBERVILLE ;
- La convention de partenariat signée avec 3FNORMANVIE et la communauté de communes Terroir de Caux en date du 2 avril 2024 ;
- Le contrat de prêt N°180770 souscrit par 3FNORMANVIE auprès de la caisse des dépôts et consignations,
- Les articles L 5111-4 et L 5214-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;
- L'article 2305 du Code civil ;
- Le Contrat de Prêt N°180770 en annexe signé entre : 3F NORMANVIE ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations ;

Considérant,

- L’avis de la Commission finances réunie le 19/01/2026,

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l’unanimité :

- **VALIDE** les articles ci-dessous :

- **Article 1 :**

L’assemblée délibérante de TERROIR DE CAUX accorde sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d’un Prêt d’un montant total de 995 528,00 euros souscrit par l’emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 180770 constitué de 5 Ligne(s) du Prêt :

- PLAI d’un montant de 343 298 €
- PLAI FONCIER d’un montant de 93 685 €
- PLUS PLUS CONSTRUCTIONS d’un montant de 369 565 €
- PLUS FONCIER PLUS CONSTRUCTIONS VERTES d’un montant de 92 980 €
- PHB 2.0 constructions vertes d’un montant de 96 000 €

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 995 528,00 euros augmentée de l’ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération

- **Article 2 :**

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu’au complet remboursement de celui-ci et porte sur l’ensemble des sommes contractuellement dues par l’Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d’exigibilité.

Sur notification de l’impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s’engage dans les meilleurs délais à se substituer à l’Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- **Article 3 :**

Le Conseil s’engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s’y rapportant.
-

Date du vote : 05/02/2026 - 18h27

Mode de scrutin : Public

Votants : 77

Voix totales : 77

Non votés : 0

Voix exprimées : 77

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	77 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	77
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottureau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottureau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

Nous avons été contactés par le Crédit Agricole pour nous informer que l'ancien syndicat d'eau et d'assainissement de Longueville-est détenait 761 parts sociales auprès Crédit agricole pour un montant de 1 141,50€.

Considérant,

- Que ce syndicat n'existe plus depuis 2020 – Repris par la Communauté de Communes Terroir de Caux selon l'arrêté de la Préfecture en date du 17 janvier 2020 ;
- L'avis de la commission finances réunie le 19 janvier 2026,

Le Crédit Agricole nous demande l'autorisation pour vendre ces parts sociales et récupérer la somme de 1 141,50€.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Crédit Agricole à vendre ces parts sociales et à récupérer la somme de 1 141,50€,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

18h28 – Arrivée de Madame Claude PIT.

Date du vote : 05/02/2026 - 18h29

Mode de scrutin : Public

Votants : 78

Voix totales : 78

Voix exprimées : 78

Non votés : 0

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	78 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	78
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottereau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

Le contrat souscrit pour la mise en place de la carte achat de Terroir de Caux auprès de la Caisse d'Epargne arrive à échéance le 12 mars prochain.

Il est proposé de renouveler ce service aux conditions suivantes :

Tarif :

- La cotisation par carte passe de 50€/an à 25€/mois (soit 300€/an),
- L'abonnement annuel de 150€ est supprimé,
- La commission carte passe de 0,20% à 0,70%,

Pour une carte, nous passerons donc d'un cout annuel de 200 € à 300 €.

De plus actuellement, nous mandatons la trésorerie pour rembourser les paiements carte après édition des relevés d'opération M-1. La nouvelle méthode de remboursement sera un prélèvement automatique du montant du relevé d'opérations directement sur le RIB de la trésorerie.

Considérant,

- L'avis favorable de la commission finances réunie le 19 janvier 2026,

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **RENOUVELE** ce contrat de service de la carte achat de Terroir de Caux auprès de la Caisse d'Epargne,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

202602-06- Complément de la délibération n°202212-20 - Ouverture d'une deuxième semaine pour les ALSH des petites vacances

Unanimité

Date du vote : 05/02/2026 - 18h30

Mode de scrutin : Public

Votants : 78

Voix totales : 78

Non votés : 0

Voix exprimées : 78

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	78 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	78
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottereau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

En 2022, nous avons approuvé par délibération n°202212-20 l'ouverture d'une deuxième semaine pour les ALSH des petites vacances soit annuellement 3 semaines d'ouvertures supplémentaires.

Il tient lieu d'arrêter les lieux d'accueils comme suit :

- Vacances d'hiver : Groupe scolaire de LONGUEVILLE-SUR-SCIE et TOTES
- Vacances de printemps : Groupe scolaire de BACQUEVILLE-EN-CAUX et TOTES
- Vacances d'automne : Groupe scolaire de LUNERAY et TOTES

Les lieux d'accueils pourront être différents en cas de travaux, d'indisponibilités etc...

Vu,

- Les statuts de la Communauté de Communes Terroir de Caux notamment notre compétence en matière d'actions d'animation d'intérêt communautaire ;
- La délibération n°171002-Bis du Conseil Communautaire en date du 09 octobre 2017 et la délibération n°171218 du Conseil Communautaire en date du 09 octobre 2017 précisant notre compétence en matière d'actions d'animation d'intérêt communautaire ;
- La délibération n°202212-20 du Conseil Communautaire en date du 08 décembre 2022 validant l'ouverture d'une deuxième semaine pour les ALSH des petites vacances,

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ARRETE** les lieux d'accueils comme suit pour les deuxièmes semaines des ALSH des petites vacances :
 - o Vacances d'hiver : Groupe scolaire de LONGUEVILLE-SUR-SCIE et TOTES
 - o Vacances de printemps : Groupe scolaire de BACQUEVILLE-EN-CAUX et TOTES
 - o Vacances d'automne : Groupe scolaire de LUNERAY et TOTES
- **AUTORISE** Monsieur le Président à choisir un autre lieu d'accueil ci les locaux mentionnés ci-dessus ne sont pas disponibles.

202602-07- Tarifs ALSH 2026

Unanimité

Date du vote : **05/02/2026 - 18h32**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **78**

Voix totales : **78**

Non votés : **0**

Voix exprimées : **78**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	78 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	78
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottereau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

Comme chaque année, nous devons procéder à l'actualisation des tarifs des accueils de loisirs.
Il est proposé de maintenir les tarifs comme pour l'année 2025.

Prévisionnel 2026

Dépenses		Recettes	
Petit équipement	23 868.00 €	Participations des familles	315 244.80 €
Repas	154 575.00 €	Subvention PSO	110 661.23 €
Frais de déplacement	3 600.00 €	Bonus territoire – Poste de coordination	143 517.29 €
Assurance	3 960.00 €	Subvention CAF	50 000.00 €
Entretien	39 400.00 €	EPCI	407 937.68 €
Transport de ramassage	78 000.00 €		
Transport sorties	96 666.00 €		
Prestations (sorties)	97 328.00 €		
Communication	2 480.00 €		
Fluides	16 100.00 €		
Frais de personnel	511 384.00 €		
TOTAL	1 027 361.00 €	TOTAL	1 027 361.00 €

Vu,

- Les statuts de la Communauté de Communes Terroir de Caux notamment notre compétence en matière d’actions d’animation d’intérêt communautaire ;
 - La délibération n°171002-Bis du Conseil Communautaire en date du 09 octobre 2017 et la délibération n°171218 du Conseil Communautaire en date du 09 octobre 2017 précisant notre compétence en matière d’actions d’animation d’intérêt communautaire ;
- ⇒ **Monsieur Jean-Yves BILLORE-TENNAH** : Y a-t-il eu une erreur d'inversion de chiffres dans le tableau. C'est moins cher pour les quotients de 601 à 1000 pour les habitants et extérieurs que pour les quotients de 0 à 600.
- ⇒ **Madame Chantal COTTEREAU** : C'est une logique inverse. Les petits quotients familiaux ont beaucoup plus d'aides que les tranches intermédiaires.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE** les tarifs ci-dessous pour les premières semaines de petites vacances (hiver, printemps, automne) et les grandes vacances (été) 2026 :

3 ans – CM2	LA SEMAINE DE 5 JOURS		LA SEMAINE DE 4 JOURS		LE MOIS (19 JOURS)	
QUOTIENT FAMILIAL	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs
0 à 600	64,00€	91,00€	51,00€	73,00€	212,00€	295,00€
601 à 1 000	67,00€	96,00€	54,00€	77,00€	222,00€	310,00€
Plus de 1 001	70,00€	100,00€	58,00€	80,00€	231,00€	324,00€

6 ^{ème} – 17 ans	LA SEMAINE DE 5 JOURS		LA SEMAINE DE 4 JOURS		LE MOIS (19 JOURS)	
QUOTIENT FAMILIAL	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs
0 à 600	74,00€	106,00€	59,00€	85,00€	245,00€	314,00€
601 à 1 000	77,00€	110,00€	62,00€	88,00€	255,00€	357,00€
Plus de 1 001	80,00€	115,00€	64,00€	92,00€	264,00€	371,00€

- **VALIDE** les tarifs ci-dessous pour les deuxièmes semaines de petites vacances (hiver, printemps, automne) 2026 :

QUOTIENT FAMILIAL	LA SEMAINE DE 5 JOURS			
	HABITANTS DU TERROIRE		HABITANTS EXTERIEURS COMCOM	
	3 ans – CM2	6 ^{ème} – 17 ans	3 ans – CM2	6 ^{ème} – 17 ans
0 à 600	53,00€	63,00€	80,00€	95,00€
601 à 1 000	56,00€	66,00€	85,00€	99,00€
Plus de 1 001	59,00€	69,00€	89,00€	104,00€

- ⇒ **Madame Chantal COTTEREAU** : Je me permets, parce que nous arrivons en fin de mandat, de remercier les élus qui ont joué le jeu pour les centres aérés de prêter leurs locaux, parce que sans votre aide, nous n'y arriverions pas. Et puis aussi remercier quelque part toutes les directrices et les équipes. Aussi, il y a eu un vrai travail qui a été fait envers les personnes qui sont en situation de handicap. Et donc maintenant, nous avons plus de 100 enfants en situation de handicap qui sont dans les centres aérés. Evidemment ils ne sont pas sectorisés, mais intégrés aux autres enfants. C'est un gros travail, nous allons donc avoir un référent handicap au niveau des centres aérés. Donc je finis mon mandat et je ne reprendrai pas, je l'ai déjà dit, mais je trouve ça vraiment bien puisque c'était vraiment la volonté, le projet de travail depuis 15 ans

maintenant, 18 ans, de faire en sorte que des enfants puissent intégrer ces centres. Voilà, donc merci aux directrices et merci aux élus qui nous ont particulièrement aidés.

⇒ **Monsieur Olivier BUREAUX** : Sans oublier Delphine, Merci.

18h34 – Arrivée de Monsieur Ludovic TREMBLAY.

202602-08- Tarifs séjour 2026

Unanimité

Date du vote : 05/02/2026 - 18h34

Mode de scrutin : Public

Votants : 79

Voix totales : 79

Voix exprimées : 79

Non votés : 0

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	79 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	79
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottereau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

Comme chaque année, nous devons procéder à l'actualisation des tarifs pour le séjour.

Deux séjours de 6 jours avec 48 enfants par séjour sont prévus en 2026 :

- Du dimanche 19 juillet 2026 au vendredi 24 juillet 2026 ;
- Du dimanche 26 juillet au vendredi 31 juillet 2026

Vu,

- Les statuts de la Communauté de Communes Terroir de Caux notamment notre compétence en matière d'actions d'animation d'intérêt communautaire ;
- La délibération n°171002-Bis du Conseil Communautaire en date du 09 octobre 2017 et la délibération n°171218 du Conseil Communautaire en date du 09 octobre 2017 précisant notre compétence en matière d'actions d'animation d'intérêt communautaire ;

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE** les tarifs ci-dessous pour les séjours 2026 :

QUOTIENT FAMILIAL	LA SEMAINE DE 6 JOURS	
	Habitants	Extérieurs
0 à 600	190,00€	220,00€
601 à 1 000	180,00€	210,00€
Plus de 1 001	200,00€	230,00€

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, PCAET, LOGEMENT, RESEAUX, MAISON DE SANTE, MARPA, NUMERIQUE, FOURRIERE ANIMALE
Vice-Président Monsieur Laurent SERVAIS-PICORD

202602-09- Lotissement de Bacqueville en caux vente des macros lots pour le logement social

Unanimité

Date du vote : **05/02/2026 - 18h37**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **79**

Voix totales : **79**

Non votés : **0**

Voix exprimées : **79**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	79 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	79
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottureau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottureau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

Vu,

- Les statuts de la Communauté de Communes Terroir de Caux notamment notre compétence en matière de programme local de l'habitat ;
- La délibération n°201809-06 du Conseil Communautaire en date du 25 septembre 2018 ;
- La délibération n°201903-08 du Conseil Communautaire en date du 25 mars 2019 ;
- La délibération n°202011-05 du Conseil Communautaire en date du 15 octobre 2020 ;

Considérant,

- Que nous devons régulariser les éléments liés aux macro-lots relatifs au logement social,

Une mise à jour des numéros de lots, des références cadastrales, des superficies est demandée par le notaire nommé pour la vente des lots.

Dans le cadre du programme de lotissement sur la commune de BACQUEVILLE-EN-CAUX, la Communauté de Communes Terroir de Caux prévoit à la vente :

- 4 macro-lots pour accueillir 17 logements sociaux portés par 3 F Normanvie (ex- Sodineuf)

3F NORMANVIE fait l'acquisition des 4 macro-lots suivants destinés au logement social :

N° lot PA 22B0001M3	N° LOT PLAN DIVISION	REF CADASTRALE	SUPERFICIE DES LOTS
4	31	AC 196	1 434 m²
5	32	AC 172	1 083 m²
6	33	AC 171	2 538 m²
7	34	AC 176	1 798 m²

Pour un montant net vendeur de 306 000€ TTC hors frais d'acte notarié.

Cette délibération n'entraîne aucun autre changement des décisions prises aux termes de la délibération du 15 octobre 2020 susvisée.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **CONFIRME** la vente des parcelles sus-désignées au profit de 3F NORMANVIE (ex Sodineuf) au prix de 306 000€ TTC, hors frais d'acte notarié.
- **AUTORISE** Monsieur le Président pour signer tous documents dont les compromis et acte de vente pour les lots destinés à l'accession

TOURISME

Vice-Présidente Madame Blandine DAS

202602-10- ajout de tarifs pour les animations de l'office de tourisme - Randonnée gourmande

Unanimité

Date du vote : 05/02/2026 - 18h38

Mode de scrutin : Public

Votants : 79

Voix totales : 79

Voix exprimées : 79

Non votés : 0

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	79 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	79
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottereau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

A ce jour, l'Office de tourisme Terroir de Caux propose la randonnée gourmande avec visite au prix de 34 €.
La commission tourisme propose d'ajouter un tarif supplémentaire au prix de 45 €.

Vu,

- Les statuts de la Communauté de Communes Terroir de Caux notamment notre compétence en matière de promotion du tourisme ;
- La délibération n°20190205 du Conseil Communautaire en date du 05 février 2019 ;

Considérant,

- L'avis favorable de la commission tourisme réunie le 22 janvier 2026,

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AJOUTE** le nouveau tarif de 45 € pour la randonnée gourmande (visite, randonnée et repas).

202602-11- Taxe de séjour

Unanimité

Date du vote : 05/02/2026 - 18h41

Mode de scrutin : Public

Votants : 79

Voix totales : 79

Non votés : 0

Voix exprimées : 79

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	79 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	79
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottereau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

Considérant,

- Que la taxe de séjour, instituée dans la majorité des communes et intercommunalités en France, constitue un outil essentiel des politiques touristiques locales, notamment pour améliorer l'accueil des visiteurs, soutenir la diversification et la montée en qualité de l'offre touristique ;
- Que le ministère de l'Économie et des Finances étudie la possibilité de transférer la gestion de cette taxe aux services de l'État ;

- Que ce transfert ferait courir le risque d'une perte de ressources pour les collectivités et d'une complexification du dialogue avec les hébergeurs et acteurs touristiques de proximité ;
- Que la gestion locale de la taxe de séjour permet une meilleure cohérence et efficacité dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques touristiques, au plus près des territoires et de leurs besoins spécifiques.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **S'OPPOSE** au projet de transfert de la gestion de la taxe de séjour et de la taxe additionnelle aux services de l'État ;
- **CONFIRME** que la taxe de séjour doit continuer à être collectée par la Communauté de communes afin que ses recettes demeurent intégralement dédiées à la politique touristique locale
- **DEMANDE** au Gouvernement de maintenir la gestion de la taxe de séjour au niveau actuel, soit à la Communauté de Communes Terroir de Caux pour notre territoire

EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI, SPANC

Vice-Président Monsieur Robert VEGAS

202602-12- Campagnes de recherche des PFAS sur la step de Luneray (sur eaux brutes et eaux traitées)

Unanimité

Date du vote : **05/02/2026 - 18h42**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **79**

Voix totales : **79**

Non votés : **0**

Voix exprimées : **79**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	79 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	79
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottureau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottureau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

L'arrêté du 3 septembre 2025 relatif à l'analyse de substances per- et polyfluoroalkylées dans les eaux en entrée et sortie de stations de traitement des eaux usées urbaines impose aux maîtres d'ouvrage des stations d'épuration urbaine de plus de 10 000 EH de mesurer en entrée et en sortie les PFAS lors de 3 campagnes à réaliser d'ici à fin 2026.

Pour notre territoire, une campagne d'analyse doit donc être lancée sur la STEU de LUNERAY : elle consiste à réaliser trois mesures (prélèvement et analyse réalisés le même jour) en entrée (A3) et trois mesures en sortie de filière de traitement (A4), au cours de l'année 2026 et devra être terminée au 31 décembre de cette même année.

Afin de respecter l'arrêté du 3 septembre 2025, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **LANCE** une consultation pour la réalisation de cette campagne d'analyses
- **SOLLICITE** auprès du Département de la Seine Maritime une aide financière à hauteur de 25 %
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.

202602-13- Elections des délégués titulaires et suppléants pour représenter la CCTC au sein du SMAEPA de Doudeville Saint Laurent en Caux

Unanimité

Date du vote : 05/02/2026 - 18h47

Mode de scrutin : Public

Votants : 79

Voix totales : 79

Non votés : 0

Voix exprimées : 79

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	79 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	79
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottereau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

Annule et remplace la délibération n° 202512-22 du 17 décembre 2025.

Vu,

- La délibération n°202509-45 du Conseil Communautaire du 25 septembre 2025 portant sur le projet de fusion du SMAEPA de Doudeville et du SIAEPA de St Laurent en Caux et l'approbation du projet des statuts.
- L'article 3.1 « Modalités de répartition des sièges et des voix au comité syndical » ;

Considérant,

- La nécessité d'élire sept délégués titulaires et sept délégués suppléants,

Suite à la fusion des syndicats d'eau potable et d'assainissement de la région de Doudeville et de Saint Laurent en Caux et de la création des statuts qui en découle, il convient de procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants au SMAEPA de la région de Doudeville – Saint Laurent en Caux. En effet, il est stipulé à l'article 3 des statuts dudit syndicat que :

« Le comité syndical est composé de délégués élus par l'assemblée délibérante de chaque collectivité membre du syndicat. Chaque collectivité membre est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune membre et par commune représentée par la communauté de communes. »

Les 7 communes suivantes de la Communauté de Communes Terroir de Caux sont comprises, partiellement ou intégralement, dans le périmètre du SMAEPA :

BIVILLE-LA-RIVIERE ; GONNETOT ; LA FONTELAYE ; IMBLEVILLE ; SASSETOT-LE-MALGARDE ; TOCQUEVILLE-EN-CAUX et VAL-DE-SAANE.

Il est donc nécessaire d'élire 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants.

Pour la commune de LA FONTELAYE, Monsieur Maurice VEREL est candidat au siège de délégué titulaire et Madame Caroline DUPUY est candidate au siège de déléguée suppléante.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **NOMME** un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune comprise partiellement ou intégralement dans le périmètre du SMAEPA de la région de Doudeville – Saint Laurent en Caux comme suit :

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BIVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur Bruno TRUCHOT	Madame Ginette POULAIN
GONNETOT	Monsieur Stéphane AUTRIVE	Monsieur Vincent BIERE
LA FONTELAYE	Monsieur Maurice VEREL	Madame Caroline DUPUY
IMBLEVILLE	Monsieur Daniel RECHER	Monsieur Robert VEGAS
SASSETOT-LE-MALGARDE	Madame Daphné PRUVOST	Monsieur Olivier LORANCE
TOCQUEVILLE-EN-CAUX	Monsieur Geoffrey LEFORESTIER	Monsieur David CAILLY
VAL-DE-SAANE	Monsieur Sylvain LASNON	Monsieur Gilles PAUMIER

202602-14- Mise en place d'une date butoir pour l'ancien système de caisse de la piscine de Val-de-Saône

Unanimité

Date du vote : 05/02/2026 - 18h48

Mode de scrutin : Public

Votants : 79

Voix totales : 79

Non votés : 0

Voix exprimées : 79

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	79 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	14 procurations	79
Arnaud Adam, Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aurélie Six), Guy Auger (Donne procuration à Gilles Paumier), Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher (Donne procuration à Christine Cressent), Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron (Donne procuration à Patrice Gille), David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Blandine Das), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos (Donne procuration à Marie-France Beaucamp), Henri Dupuis (Donne procuration à Michel Vanderplaetsen), Caroline Dupuy (Donne procuration à Olivier Bureaux), Denis Fauvel, Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Christine Leclerc, Olivier Leconte, Didier Ledrait (Donne procuration à Denis Fauvel), Philippe Lefebvre, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy (Donne procuration à Josette Avenel), Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Ludovic Noyeau, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Arnaud Adam), Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Chantal Cottereau), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Jean-François Sopalski, Christian Suronne (Donne procuration à Marc Petit), Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini (Donne procuration à Joseph Maussion).		

Vu,

- Les statuts de la Communauté de Communes Terroir de Caux notamment notre compétence en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- Le remplacement de l'ancien système de caisse de la piscine de VAL-DE-SAANE devenu obsolète ;

Considérant,

- Que le nouveau système est désormais opérationnel, mais que les anciennes cartes ne sont pas compatibles avec ce nouvel équipement ;
- La nécessité de ne pas pénaliser les usagers disposant encore de séances non utilisées sur leurs anciennes cartes ;
- Qu'il convient, à cette fin, de fixer une date butoir d'utilisation desdites cartes avant le passage définitif au nouveau système,

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE :**
 - Que les anciennes cartes d'accès à la piscine de VAL-DE-SAANE resteront utilisables jusqu'au **jeudi 30 avril 2026 inclus**,
 - Qu'à compter du **1^{er} mai 2026**, seules les cartes émises par le nouveau système de caisse seront acceptées.

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

Réunions de Vice-Présidents	Réunions Bureaux	Conseils Communautaires
	Mardi 24 février à 18h00	Jeudi 05 mars à 18h00
	Mercredi 04 mars à 18h00	Jeudi 12 mars à 18h00
	Mardi 21 avril à 18h00	Mardi 28 avril à 18h00
	Mardi 19 mai à 18h00	Jeudi 28 mai à 18h00
	Lundi 22 juin à 18h00	Mardi 30 juin à 18h00

Les élections auront lieu le mercredi 15 avril 2026 pour le Président, les Vice-Présidents, le bureau et les commissions.
Les élections des représentants au sein des instances extérieures auront lieu le 23 avril 2026.

- ⇒ **Monsieur Olivier BUREAUX**: Le 15 avril, les élections seront sur la journée, comme on avait fait la dernière fois. Effectivement, avec le système du vote électronique, ça va beaucoup plus vite, si nous pouvons donc passer le maximum de postes et de commissions, ce sera beaucoup plus simple pour tout le monde derrière. Donc prévoyez bien votre 15 sur la journée. Nous prévoyons un système de repas le midi. Enfin tout cela si nous sommes réélus.
- ⇒ **Monsieur René HAVARD** : Quand on a fait la dernière commission Finances, on avait fixé une date qui était le 2 mars. Mais le 2 mars, je présenterai le budget au PETR, donc je ne pourrai pas faire la commission Finances à Terroir de Caux. On a donc reporté d'une journée la commission qui sera au final le 3 mars.
- ⇒ **Monsieur Williams DELARUE** : Je reviens sur ce que j'avais dit à la commission des Finances au sujet des permis de construire. Je ne suis pas d'accord de donner 800 euros tous les ans alors que je n'ai aucun permis débloqué pour l'instant. Je ne suis donc pas d'accord, et le conseil municipal non plus, de donner cette somme tous les ans alors que nous n'avons aucun permis à faire. Je pense qu'il y en a d'autres dans la salle qui sont dans le même cas que moi. Et donc sur 5 ans, j'ai donné 4000 euros pour rien puisque je n'ai eu aucun permis de construire.
- ⇒ **Monsieur Olivier BUREAUX** : On va effectivement regarder, cela va être étudié.
- ⇒ **Monsieur David CHANDELIER** : Juste pour te dire, évidemment, nous avons regardé avec les agents du service ce qui pourrait être mis en place. Mais aujourd'hui, on sait tous ce qu'on va vivre dans quelques semaines. Donc, on a repoussé de deux mois une décision et une proposition sur cette partie-là. Je pense qu'il vaut mieux l'étudier sur le mandat d'après que là, aujourd'hui.
- ⇒ **Monsieur Williams DELARUE** : Je ne suis pas contre de payer si j'ai des permis qui se développent.
- ⇒ **Monsieur David CHANDELIER** : Pour préciser ta pensée, c'est qu'en fait, il y a une part qui est liée à l'habitant et une part qui est liée au dossier d'instruction. Donc Williams dit, en fait, moi, je ne paye que pour l'habitant, alors que finalement je n'ai pas de dossiers qui sont instruits. Et donc la réflexion, évidemment, il n'y a pas que toi qui l'as eue. Mais aujourd'hui, prendre une décision là, pour la changer dans deux mois, je pense qu'il vaut mieux qu'il y ait quelque chose de construit.
- ⇒ **Monsieur Olivier BUREAUX** : Ce sera abordé sur la prochaine mandature.

Le secrétaire,
Monsieur David CHANDELIER

Le Président,
Monsieur Olivier BUREAUX